

Stratégie des exploitants agricoles planteurs de canne à sucre et compétitivité de la filière canne en Guadeloupe

Sandrine BONOTTO

Synthèse tirée de S. Bonotto, 2000, « Analyse des stratégies des exploitants agricoles planteurs de canne à sucre de Guadeloupe », CIRAD-CA Guadeloupe, 77 p.

Objectifs

Face à la diminution des rendements et des surfaces cultivées en canne depuis 1965, la question de la durabilité de la filière canne à sucre et de la viabilité économique des exploitations se pose. Or, la canne est un élément structurant de l'économie guadeloupéenne (20,7 % de la valeur agricole finale en 1997, 718 105 t de canne et 65 170 t de sucre en 1999). Cette culture qui bénéficie aussi d'une garantie d'écoulement et de prix, est peu polluante (peu d'intrants) et ne pose pas de grandes difficultés techniques.

Le CIRAD CA a pour objectif de contribuer au maintien et à la création d'exploitations productrices de canne assurant aux planteurs un revenu satisfaisant (viabilité économique) tout en préservant le milieu (durabilité biophysique). Pour ce faire, il importe de mieux connaître la population agricole, d'appréhender la place de la canne dans les exploitations (interaction avec les autres cultures et l'élevage) ainsi que sa contribution au revenu. C'est la phase du diagnostic, qui sera complétée par l'élaboration de scénarios d'évolution de chaque type d'exploitation : ceci correspond aux premières étapes de la mise en place des Contrats territoriaux d'exploitation.

La réalisation d'une typologie des stratégies des producteurs de canne croisée avec une typologie de leurs pratiques culturales doit permettre par ailleurs d'élaborer des propositions d'améliorations techniques et organisationnelles ciblées en fonction des besoins de chaque groupe.

Sole cannière 1977, carte G. Lainé, Cirad



Typologie des stratégies des producteurs de canne

Nous avons utilisé la méthode de l'approche systémique pluridisciplinaire. L'étude est élargie aux aspects économiques avec la prise en compte de l'ensemble du système d'activité de l'exploitant. En effet, le système d'activité reflète mieux la réalité socioéconomique de l'agriculture guadeloupéenne dans la mesure où la pluri-activité non agricole (activité salariée complémentaire) est très courante.

Les informations ont été recueillies par enquêtes auprès d'une cinquantaine de planteurs par bassin cannier de la Guadeloupe « continentale ». Les cinq grands thèmes abordés (famille, histoire et objectifs, environnement socioéconomique, appareil de production, milieu physique) nous ont permis :

- d'étudier le système de pilotage global de l'exploitation (combinaison des productions, choix d'investissements, économie...);
- d'apprécier l'importance de la canne dans les exploitations en prenant en compte la surface occupée, le rendement et le pourcentage du revenu global de l'exploitant que la canne procure ;

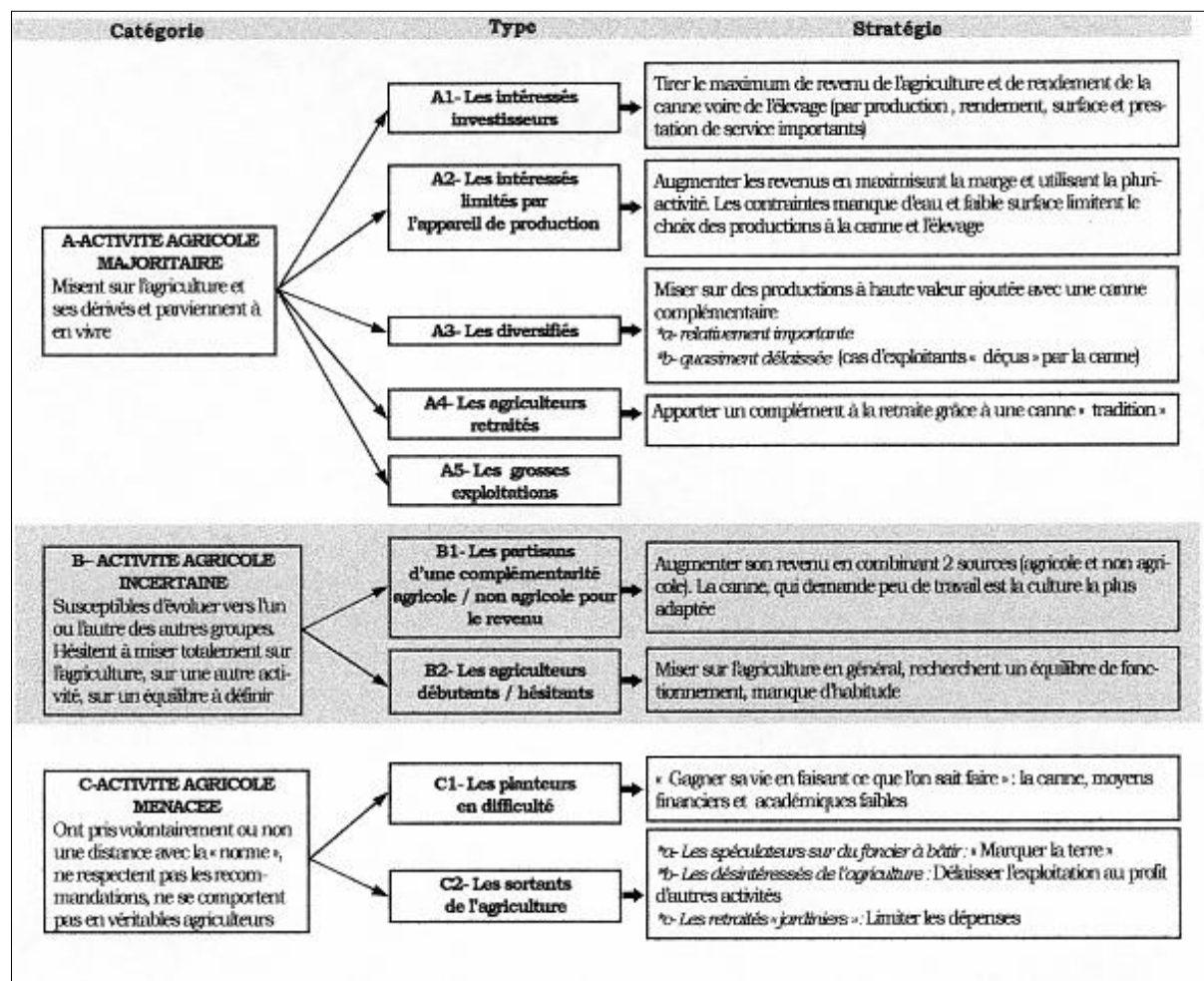
– de mettre en évidence les atouts et contraintes qui orientent le système d'activité et définissent la stratégie (choix des spéculations, choix des conduites).

Ces informations sont replacées dans le contexte de la filière agricole canne/sucre. Ainsi, le rôle et l'organisation de l'ensemble des acteurs situés en amont et en aval de la production de canne sont-ils pris en considération pour comprendre en quoi ils influencent ou contribuent aux prises de décision des planteurs.

La canne à sucre s'insère dans un système de production parfois complexe, ce qui nous a incités à fonder la typologie des stratégies sur l'analyse du revenu global du système d'activité (pourcentage apporté par la canne, par les autres productions agricoles, par les activités liées à l'agriculture, et par les activités non agricoles) et sur des critères descriptifs du système de production.

La typologie obtenue comporte trois catégories classées en fonction décroissante du poids de l'activité agricole dans le revenu et de son évolution possible, divisées en neuf sous groupes (tableau 1).

Tableau 1. Typologie des stratégies.



Typologie des pratiques culturales appliquées à la canne à sucre

Une typologie des pratiques culturales appliquées à la canne à sucre, superposée à la typologie des stratégies de constitution du revenu permet de déceler d'éventuelles correspondances entre ces classifications et d'affiner la stratégie de fonctionnement de l'exploitant.

Les critères utilisés pour classer les combinaisons de techniques culturales concernent les travaux de plantation et d'entretien, et les modalités de mise en œuvre du travail nécessaire à la conduite de la culture (degré de mécanisation, prestation de service, qualité du suivi des travaux réalisés en prestation).

Nous avons établi cinq grands types de pratiques culturales sur canne à sucre.

Les types 4 et 5 correspondent à des exploitants soucieux d'obtenir de bons résultats et révèlent parfois des innovations ou améliorations apportées par le planteur (surtout type 5).

Le type 3 est caractérisé par la prédominance du travail manuel et des pratiques originales mises en œuvre depuis plus de 15 à 20 ans.

Les classes 1 et 2 présentent le plus d'irrégularités dans le suivi des pratiques mises en place par l'exploitant (type 2), et d'importantes différences avec les conseils donnés (type 1).

Elaboration de propositions ciblées pour une agriculture durable selon des trajectoires d'évolution probables des exploitations

Les éventuelles correspondances entre les stratégies et les itinéraires pratiqués par les planteurs de canne sont mis en évidence à partir du tableau de ces typologies croisées (tableau II : Types de comportement technique CTK x Type de stratégie). Nous constatons qu'il y a une corrélation positive assez nette entre la stratégie et le comportement technique : plus les objectifs sont orientés vers un désir de vivre de l'agriculture en investissant et en s'investissant (vers types A), plus les itinéraires techniques sont stables, raisonnés, et adaptés aux situations de terrain (vers types CTK 4 et 5).

Tableau II. Croisement des typologies.

	CTK1	CTK2	CTK3	CTK4	CTK5
A1 Les intéressés investisseurs					
A2 Les intéressés limités par l'appareil de production					
A3 Les diversifiés					
A4 Les agriculteurs retraités					
B1 Les partisans d'une complémentarité agricole non-agricole					
B2 Les agriculteurs hésitants					
C1 Les planteurs en difficulté					
C2 Les sortants de l'agriculture					

	Aucun cas
	De 1 à 5 exploitants pratiquent l'ITK indiqué
	Plus de 5 exploitants pratiquent l'ITK indiqué

Sur un total de 84 planteurs de canne pour lesquels l'itinéraire technique est connu.

Il est nécessaire de projeter l'exploitation dans l'avenir, en émettant des hypothèses sur les transformations qu'elle pourrait subir sous l'influence de divers facteurs. Il s'agit donc aussi d'étudier les voies de passage d'un type à l'autre.

Ainsi, par exemple, un accroissement des surfaces des exploitations pourrait orienter la stratégie des types A2 et A3 vers le type A1, s'il est suivi de l'acquisition de nouveau matériel.

Le développement de l'irrigation pourrait se traduire par une stratégie axée vers plus de cultures de diversification si le marché d'écoulement de la production le permet (des types A2 et B2 vers A3). Si tel n'est pas le cas, on pourrait assister à une stratégie de maximisation de la marge produite par la canne seule ou, si l'appareil de production demeure trop limité, vers un accroissement des activités non agricoles (de A2 vers B1).

L'absence de succession (pour les types A4, C1 et C2) pourrait conduire à l'abandon de la canne ou de l'activité agricole. Les terres concernées pourraient évoluer vers une reprise au sein d'autres exploitations (remembrement... ?) ou être déclassées en terrain à bâtir.

Ces exemples montrent l'utilisation potentielle des résultats du travail entrepris pour raisonner des politiques de soutien en faveur de stratégies destinées notamment à accroître la production de canne au sein d'exploitations économiques et durables viables en s'efforçant de résoudre les points faibles des systèmes d'activité et du fonctionnement de la filière canne (mis en évidence par la typologie des stratégies et l'étude de filière).

Il ressort de ces analyses un certain nombre de facteurs et de problèmes susceptibles d'influencer le système décisionnel de l'exploitant et de modifier sa stratégie. La combinaison de ces informations nous permet d'élaborer des propositions d'actions en fonction du comportement technique et de la stratégie de chaque groupe (adaptées à chaque situation et à replacer dans les cases correspondantes du tableau précédent). D'autres propositions, non spécifiques à un groupe particulier permettent d'améliorer le système de production.

Nous avons regroupé ces propositions en six grands thèmes.

- L'environnement géographique (milieu foncier) : suivi des problèmes de succession, faciliter les transferts des terres en voie d'abandon vers d'autres agriculteurs, gestion rigoureuse des plans d'occupation des sols...
- La formation, l'information : assurer un suivi technique régulier, un bon transfert des informations, aider l'agriculteur à gagner en autonomie.
- L'organisation : encourager les regroupements d'exploitants (qui ont plus de poids qu'une personne isolée), aider à choisir un système de production performant (en fonction des objectifs, des moyens techniques et financiers), améliorer l'organisation de la filière canne (qualité de la prestation de service, cohésion entre les différents acteurs), assurer une meilleure organisation des marchés agricoles.
- L'économie: inciter l'agriculteur à suivre une gestion rigoureuse et l'accompagner dans ses démarches auprès des organismes de crédit, encourager le raisonnement sur du long terme.
- La technique : développement de l'irrigation (dans le cas d'exploitants ayant un comportement technique stable), amélioration variétale, association de productions incluant la canne à sucre (optimise la valorisation du sol et l'utilisation de l'irrigation).
- La sociologie : revaloriser l'image de la canne comme une culture d'avenir, produisant une denrée mondialement consommée en grande quantité : le sucre, et d'autres produits d'intérêt non moindre, du rhum, de l'énergie, de l'alimentation pour le bétail...

La connaissance ainsi obtenue de la réalité agricole et du fonctionnement des exploitations aide à définir et à mettre en œuvre des systèmes d'activité conciliant les objectifs liés à l'environnement à la viabilité économique.

Le Contrat territorial d'exploitation permet aux agriculteurs de développer des projets qui leur sont propres, et de s'insérer dans le développement local en satisfaisant à la fois des fonctions économiques, sociologiques, environnementales.

A cet effet, les actions proposées par cette étude peuvent faire partie des mesures types proposées aux agriculteurs pour les aider à formuler leurs projets.